

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 99 (2001)

Heft: 7

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Délai d'inscription:

10 août 2001

Le nombre de participants est limité à douze personnes. Inscription par écrit (préciser l'association dont vous êtes membre).

Information et inscription auprès de:

Etienne Bayard, Haus Anthea, CH-3970 Salgesch, tél. privé 027/456 26 32, tél. prof. 027/455 91 31, e.bayard@bluewin.ch

Responsable du cours:

Laurent Niggeler, Ingénieur géomètre

Déroulement:

5 x 4 leçons

Contrôle des objectifs:

L'examen se déroule sous la forme d'un test des connaissances. L'examen peut aussi être divisé en examens partiels.

Conditions préalables:

Certificat fédéral de capacité de dessinateur ou une formation équivalente

Reconnaissance:

- Enregistrement dans le passeport de formation continue
- Examen partiel certifié

Responsable du cours:

A déterminer

Contrôle des objectifs:

Test de calcul et des connaissances

Dates:

En automne 2001

Reconnaissance:

- Enregistrement dans le passeport de formation continue

Examen partiel certifié

La connaissance de TG1 est une condition préalable pour pouvoir suivre les modules TG2, TG3 et TG4

Lieu:

à déterminer (région de Lausanne)

Dates:

En automne 2001

Lieu:

à déterminer (région de Lausanne)

Prix:

Frs 600.– pour membre (ASPM)

Frs 720.– prix normal

Prix:

Frs 500.– pour membre (ASPM)

Frs 600.– prix normal

Délai d'inscription:

15 août 2001

Information et inscription auprès de:

Etienne Bayard, Haus Anthea, CH-3970 Salgesch, tél. privé 027/456 26 32, tél. prof. 027/455 91 31, e.bayard@bluewin.ch

Délai d'inscription:

15 août 2001

Information et inscription auprès de:

Etienne Bayard, Haus Anthea, CH-3970 Salgesch, tél. privé 027/456 26 32, tél. prof. 027/455 91 31, e.bayard@bluewin.ch

TG1 – Théorie des erreurs

La commission pour les questions professionnelles et de formation de l'ASPM vous rend attentif à l'offre suivante pour la formation continue: Le module TG1.

L'expérience montre que n'importe quelle mesure est entachée d'une certaine imprécision. Le géomètre doit donc la connaître pour évaluer la précision et la fiabilité des points calculés.

Objectifs d'apprentissage:

- Connaître les notions de base
- Apprécier et évaluer les grandeurs des erreurs

Contenus:

- Appliquer à l'aide d'exemples simples les lois et la propagation des erreurs
- A l'aide d'exemples pratiques, évaluer les sources et les grandeurs des erreurs et en apprécier la précision

VSVF-Zentralsekretariat:

Secrétariat central ASPM:

Segretaria centrale ASTC:



Schlichtungsstelle

Office de conciliation

Ufficio di conciliazione

Birkenweg 64

3123 Belp

Téléfon 031 / 812 10 76

Telefax 031 / 812 10 77

www.vsvf.ch

Stellenvermittlung

Auskunft und Anmeldung:

Service de placement

pour tous renseignements:

Servizio di collocamento

per informazioni e annunci:

Alex Meyer

Rigiweg 3, 8604 Volketswil

Téléfon 01 / 802 77 11 G

Telefax 01 / 945 00 57 P

Temps de cours:

70 leçons d'études: 24 leçons enseignées et 46 leçons de travail individuel

Déroulement:

6 x 4 leçons

Conditions préalables:

Certificat TG1. Pour les ingénieurs EPF et ETS, le module TG1 n'est pas une condition préalable

Temps de cours:

50 leçons d'études: 20 leçons enseignées et 30 périodes de travail en groupe ou individuel